

3.3 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture

L'ESSENTIEL Dans un contexte marqué par l'omniprésence des écrans, l'isolement qu'ils peuvent favoriser et la persistance des inégalités d'accès à la culture, **l'École doit offrir à tous les élèves des expériences qui rassemblent**, ouvrent aux autres et donnent accès à une culture commune. L'éducation artistique et culturelle y contribue pleinement : elle réduit les inégalités, crée des espaces de sociabilité et fait vivre un patrimoine commun qui unit notre jeunesse.

- La limitation de l'usage des écrans à l'école s'accompagne du **développement d'alternatives concrètes** qui favorisent les échanges, la pratique collective, la créativité et l'ouverture au monde.
- L'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, de rencontrer des œuvres, des artistes et des lieux de culture et de construire une culture générale commune.
- **La lecture, pratique d'émancipation, d'imagination et de concentration, est renforcée** comme une alternative essentielle aux usages numériques et un levier majeur de réussite scolaire.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN ACCÈS À LA CULTURE ET À LA SOCIABILITÉ

— L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une démarche qui vise à offrir à tous les élèves du territoire, quels que soient leur origine, leur milieu, leur trajectoire, une rencontre active avec l'art et la culture. Elle repose sur trois piliers :

- l'acquisition de connaissances ;
- la pratique artistique ;
- la rencontre avec les œuvres et les professionnels de la culture.

— L'EAC n'est pas une initiation passive, mais une expérience collective qui favorise la coopération, l'écoute et la création partagée, renforçant ainsi le vivre-ensemble en dépassant les singularités de chacun. Elle incarne ainsi une réponse concrète aux fractures sociales et au besoin de cohésion collective.

— Le ministère de l'Éducation nationale s'engage à faire de l'EAC un outil central pour promouvoir des formes renouvelées de sociabilité, notamment dans un contexte où les portables se mettent en pause et les alternatives aux écrans sont encouragées. L'EAC devient ainsi un levier pour recréer du lien social, développer la sensibilité esthétique et l'esprit critique des élèves, tout en les éloignant d'une consommation passive des écrans.

Les 8 domaines de l'EAC

- Spectacle vivant
- Musique
- Arts et patrimoine
- Cinéma et audiovisuel
- Livre et lecture
- Éducation aux médias et à l'information
- Culture scientifique, technique et industrielle
- Mémoire

DES ALTERNATIVES À L'ÉCRAN DU TÉLÉPHONE PORTABLE

— Dans un contexte marqué par l'omniprésence des écrans et la fragmentation de l'attention, l'EAC se pose comme une alternative nécessaire aux usages passifs du numérique. Les réseaux sociaux et les smartphones, en sollicitant en permanence leur attention, réduisent souvent la capacité des élèves à s'engager dans des activités exigeantes, réflexives ou collectives. Face à ce constat, l'EAC propose une expérience sensible et partagée, fondée sur l'exploration active des huit domaines qu'elle couvre. Ces champs offrent aux élèves **des espaces pour observer, créer, analyser et échanger, loin de la consommation individuelle des contenus numériques.**

— Pour concrétiser cette ambition, l'École déploie des dispositifs structurants qui enrichissent les apprentissages disciplinaires.

- Des opérations nationales comme Ma classe au cinéma ou Levez les yeux créent des moments de partage autour du 7^e art, de la découverte du patrimoine de proximité, etc.
- D'autres initiatives, comme la chorale, les résidences d'artistes, la visite de centres de culture scientifique, etc. permettent aux élèves de s'impliquer activement dans des projets éducatifs et culturels.
- En s'appuyant sur des partenariats avec les acteurs culturels locaux, l'EAC devient un levier de cohésion sociale, qui recrée du lien entre les élèves, les enseignants et les territoires.

Adage et le pass Culture : des leviers essentiels pour déployer l'EAC

Les projets d'EAC s'appuient sur Adage, un outil indispensable aux enseignants des premier et second degrés pour :

- co-construire des projets et trouver des partenaires culturels ;
- inscrire des classes à des dispositifs d'EAC (visites, appels à projets, résidences, etc.) ;
- suivre le parcours EAC des élèves, de la maternelle à la terminale.

En parallèle, la part collective du pass Culture permet aux établissements du second degré de financer des projets éducatifs culturels, offrant aux élèves un accès élargi à des ressources et expériences artistiques.

RÉINVESTIR LE LIVRE ET DONNER LE GOÛT DE LIRE

— La lecture est bien plus qu'un apprentissage fondamental : elle ouvre les portes de l'imaginaire, favorise la connaissance de soi et des autres et constitue un vecteur essentiel d'émancipation. À l'ère de l'intelligence artificielle, où les algorithmes façonnent notre accès à l'information et où la pensée critique devient une compétence indispensable, elle reste un outil irremplaçable pour développer l'autonomie intellectuelle et la capacité à analyser et penser le monde.

— Pourtant, les pratiques de lecture se dégradent : un tiers des lycéens de 2^{de} ne lit plus par plaisir et de nombreux enfants grandissent dans des foyers où les livres ont disparu.

— Pour inverser cette tendance, le ministère de l'Éducation nationale vise à structurer un continuum éducatif de la petite enfance à l'adolescence. L'enjeu est de faire de la lecture un réflexe, un plaisir partagé et une alternative attractive aux écrans.

- Des initiatives comme le **Quart d'heure lecture**, **Cet été, je lis !**, les sacs à livres ou la Semaine de la lecture ritualisent des temps dédiés.
- Les écoles et établissements aménagent des coins lecture, organisent des clubs de lecture et renforcent les partenariats avec les bibliothèques, associations, médias, etc.
- La publication de listes de références adaptées à chaque âge permet de guider les choix de lecture des parents et des élèves.

MA CLASSE AU CINÉMA : UNE AUTRE EXPÉRIENCE DE L'ÉCRAN

— Ma classe au cinéma permet aux élèves de découvrir des œuvres en salle et d'apprendre à regarder, comprendre et partager les images. Face à la place croissante des écrans dans le quotidien des jeunes, le cinéma propose une autre expérience : collective, culturelle, accompagnée et ouverte sur le monde. Chaque année, ce sont près de 2 millions d'élèves, grâce à l'engagement de 80 000 professeurs, qui profitent de ce dispositif.

— À la rentrée 2026, une attention particulière est portée à l'accès au cinéma des élèves les plus éloignés de l'offre culturelle. Une expérimentation de cinéma itinérant sera engagée dans plusieurs académies, au bénéfice notamment des élèves des territoires ruraux.

— L'accompagnement des enseignants engagés dans Ma classe au cinéma est également renforcé. Avec le soutien du CNC, ils peuvent bénéficier d'un accès à des plateformes de cinéma : 5 000 enseignants ont déjà souhaité bénéficier de cette offre.

— L'objectif est de permettre aux élèves de faire l'expérience collective du cinéma, de construire une culture cinématographique commune et de développer un regard éclairé sur les images.